
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Leyvraz
sur la formation à la démocratie

Renens, le 8 janvier 2010

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le 3 décembre 2009, M. le Conseiller communal Jean-Pierre Leyvraz a déposé une interpellation au sujet de la formation à la démocratie et plus particulièrement des conditions d'enseignement civique et de sensibilisation aux droits humains dans le cadre de nos écoles.

En premier lieu il est utile de rappeler que l'ensemble des questions touchant au programme pédagogique de l'école n'est pas de compétence communale, mais du ressort des autorités cantonales idoines et qu'à ce titre, nous n'avons que très peu de marge de manœuvre quant aux matières enseignées. Nous reviendrons sur le rôle de la Commune après avoir précisé que :

Le plan d'étude vaudois prévoit actuellement 1 période hebdomadaire d'éducation à la citoyenneté en 8^{ème} année et en 9^{ème} année du degré secondaire avec les objectifs suivants :

« L'éducation à la citoyenneté favorise la reconnaissance de l'altérité en la plaçant dans son contexte social, historique et culturel. En apprenant à respecter autrui, l'élève développe sa réflexion éthique et sa capacité à se situer à la fois comme individu et comme membre d'une collectivité, respectueux des principes fondamentaux de la démocratie et des Droits de l'Homme.

Elle développe également l'esprit critique et l'autonomie de jugement en donnant l'occasion à l'élève de s'initier au débat démocratique par l'expression et la confrontation de points de vue différents. Les stratégies didactiques privilégient ainsi le travail d'équipe, la coopération, l'écoute et la prise en compte de l'avis d'autrui, afin de développer une attitude constructive et responsable.

On étudie la citoyenneté à l'école pour :

- se doter d'une culture générale politique, juridique et économique qui permette de comprendre le monde dans lequel on vit ;*
- réfléchir aux règles et au fonctionnement de la société du point de vue de ses droits, de ses obligations, de sa vie quotidienne et de ses relations avec les divers acteurs qui la constituent ;*

- *développer ses capacités à agir en citoyen critique et autonome, respectueux des autres et de son environnement. »*

Ceci étant dit, de nombreux enseignants donnent leurs cours en s'appuyant sur des réalités locales et certains prennent parfois contact avec un membre de la Municipalité. Les membres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'Administration sont à disposition pour donner des renseignements, organiser une visite ou pour une simple entrevue. Ce qui précède sera une fois encore précisé lors de l'une des rencontres organisées régulièrement entre une délégation de la Municipalité et les Directeurs des Ecoles. La question posée par M. Leyvraz sera aussi transmise au Conseil d'Etablissement.

D'autre part, la Municipalité tient encore à rappeler que les questions de citoyenneté lui tiennent particulièrement à cœur et que cette préoccupation est abordée et traitée à de nombreuses reprises dans les activités habituelles de la Municipalité et de ses services.

Plus spécifiquement, le délégué jeunesse de la Ville de Renens, à l'occasion du Rallye de la Citoyenneté, a notamment organisé en avril 2009 un Dîner-Quizz, repas ludique servant à révéler les connaissances des jeunes en matière de civisme. Des invités tels Ada Marra, Conseillère nationale, Ornella Gulizia, Présidente du Conseil des jeunes de Bussigny et Michel Walter, Conseiller municipal de Crissier, répondaient aux questions et interrogations des jeunes à propos de différents sujets traitant notamment du système politique suisse, des questions de naturalisation et des responsabilités civiques. Cette démarche a rencontré un grand succès, puisque les 25 places disponibles dans le cadre du Rallye avaient trouvé preneurs. Une semaine de la citoyenneté sera à nouveau reconduite au printemps 2010 avec l'intention de contribuer, aussi souvent que possible dans le champ des compétences communales, à sensibiliser les jeunes à l'importance de la responsabilité citoyenne.

Toujours dans le cadre des activités du délégué jeunesse, le terrain multisports du Censuy a été créé en 2008 dans le cadre d'un projet géré avec et par des jeunes de Renens associés à tout son processus de mise en œuvre. Ils ont ainsi été confrontés très concrètement aux réalités sociopolitiques induites par le développement d'une réalisation impliquant toute la collectivité. Dans un même esprit le projet actuellement en cours « Donne ton avis », mobilise l'avis des jeunes du quartier des Baumettes/Sous-la-Croix sur les questions d'urbanisme, de transports, de culture ou de sport lors de discussions et de consultations organisées par la délégation jeunesse.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Leyvraz sur la formation à la démocratie.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ